



NE TOUCHEZ PAS A NOS RETRAITES !

Les Unions Départementales CGT, FO, FSU des Hauts de Seine constatent que le gouvernement a décidé de répondre aux injonctions de la Commission de l'Union Européenne visant à poursuivre les attaques contre tous les droits et acquis des salariés.

En effet, la Commission Européenne a exigé du gouvernement français qu'il prenne "*des mesures, dès cette année, pour réformer son système de retraite*". Selon l'AFP, la Commission "*recommande, notamment à Paris, d'adapter les règles d'indexation, les âges minimums et de taux pleins, la période de contribution et les régimes spéciaux mais en évitant d'augmenter les contributions des employeurs aux régimes de retraites*".

Le même jour, Jean-Marc Ayrault lui répond : "*la France va respecter ses engagements*". Le 14 juin la Commission Moreau sur les retraites, constituée par le Premier Ministre, a rendu ses propositions, entre autres : "*allonger la durée de cotisation jusqu'à 44 annuités, revaloriser les pensions en dessous de l'inflation, fiscaliser les bonus pour enfants, aligner le taux de la CSG des retraités imposables sur celui appliqué aux actifs, durcir le mode de calcul des pensions des fonctionnaires*".

Et pour justifier cette nouvelle contre-réforme des retraites, on nous ressort l'argument déjà utilisé lors des précédentes réformes, à savoir que "*la durée de vie augmentant les salariés devraient travailler plus longtemps*" !

Les UD CGT, FO, FSU considèrent que ce n'est pas l'augmentation de l'espérance de vie qui est responsable du soi-disant déficit du régime de nos retraites ...

... mais toutes les mesures d'austérité prises pour baisser le « coût du travail », revendiquées et obtenues par le patronat.

C'est l'augmentation des salaires et des pensions, l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction Publique et des licenciements dans le privé, qui entraîneront automatiquement une hausse du montant des cotisations et donc des ressources financières pour la Sécurité Sociale.

Après la loi sur la "flexibilité du travail", élaborée sur la base de l'ANI qui donne la possibilité aux employeurs, de licencier plus facilement, plus vite et moins cher, loi qui remet en cause de nombreux articles du Code du Travail, les Unions Départementales CGT, FO, FSU des Hauts de Seine n'accepteront pas de voir les retraites une nouvelle fois attaquées.

Après la conférence sociale, elles affirment leur détermination pour combattre toutes les dispositions qui découleront de la loi de "flexibilité du travail", de même qu'elles mettront tout en œuvre pour faire échec à la remise en cause de nos retraites. Elles réaffirment leurs revendications :

1993 Balladur - 2013 Ayrault 20 ans de recul social, ça suffit !

- **NON** au recul de l'âge de départ à la retraite,
- **NON** à l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein,
- **NON** à la désindexation des pensions par rapport à l'inflation,
- **NON** à toute réforme systémique,
- **NON** à la remise en cause des régimes spéciaux.

Les Unions Départementales FO, CGT, FSU des Hauts de Seine, apportent tout leur soutien aux organisations syndicales de fonctionnaires qui déclarent notamment : *"alors qu'à la prochaine conférence sociale va s'ouvrir un nouveau débat sur les retraites, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, CFTC et CGC, tiennent à réaffirmer leur volonté de préservation du système de retraite par répartition pour tous les salariés. De même, elles rappellent leur attachement au Code des pensions civiles et militaires et elles n'accepteront aucun nouveau recul (maintien du calcul des pensions sur l'indice détenu 6 mois avant le départ, durée de cotisation et report de l'âge de départ...). En outre, il est urgent de corriger les baisses des pensions et les inégalités produites par les précédentes lois"*.

Si le gouvernement persiste dans sa volonté destructrice, il ne nous laisserait d'autres choix que d'organiser la mobilisation massive par la grève et manifestations à même de créer le rapport de force susceptible de contraindre le gouvernement à retirer son projet et bloquer tous ses plans.

C'est maintenant sans délai et sans attendre qu'il faut renforcer la mobilisation. Rassemblons-nous dans chacune de nos professions et de nos entreprises pour faire valoir nos revendications d'augmentations de salaires et d'emplois, pour défendre notre droit à la retraite à 60 ans à taux plein c'est urgent pour mieux vivre. Public - privé, nous sommes tous concernés ! Précaires ou fonctionnaires, nous sommes tous visés !

**Rassemblons-nous
sur des exigences revendicatives**

**SALAIRE – EMPLOI –
COTISATIONS
SOCIALES**

Il est possible immédiatement :

→ De soumettre tous les éléments de rémunération salariale à la cotisation : c'est 10 milliards, chaque année, de ressources supplémentaires possibles (évaluation Cour des Comptes)

→ De supprimer les exonérations de cotisations sociales (30 milliards par an) qui tirent l'ensemble des salaires vers le bas, privent donc la Sécurité Sociale et sa branche Retraite des ressources nécessaires ;

→ D'augmenter les salaires, car leur part dans la valeur ajoutée est inférieure de 3 points aux années 1950-1960. Cela représente une perte, pour les salariés, de 60 milliards par an par rapport à cette période

→ D'engager une politique de créations et de développement de l'emploi : en stoppant la MAP / RGPP (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite), en agissant pour le remplacement de chaque départ en retraite par une embauche et par une autre utilisation des crédits bancaires et des fonds publics afin qu'ils ne servent plus à supprimer des emplois

→ D'augmenter le taux de cotisation patronale, gelé depuis 40 ans !

Face aux nouvelles menaces qui pèsent sur les retraites, les Unions départementales CGT, FO, FSU disent STOP :

**ASSEZ DE
REGRESSION
SOCIALE ! TOUTES
NOUVELLES
MESURES, QUELLES
QU'ELLES SOIENT,
CONTRE NOS
RETRAITES
DOIVENT ÊTRE
BLOQUEES.**